

# Tugéras Saint Maurice

Bulletin Municipal 2021

# Sommaire

Mot du Maire	Page 02
Horaires Mairie - Agence Postale	Page 03
Commissions Communales	Page 04
Ecoles et Garderie	Page 05
Urbanisme et voirie	Page 07
Cérémonies	Page 08
Fleurissement	Page 09
Décorations de NOEL	Page 10
Associations	Page 11
Etat Civil	Page 15
Infos diverses	Page 16

Contact : 05 46 49 44 50

 /Commune-de-Tugéras-Saint-Maurice

Horaires :

Mardi 8h00-12h30

Jeudi 8h00-12h30

Vendredi 8h00-12h30 / 13h00-16h00



# Mot du Maire

## 2021, UNE AMMELIORATION S'EST AMORCEE !

Madame, Monsieur,

L'année 2021, vient de se terminer. Tout comme l'année 2020, elle a été rythmée par les différentes mesures prises, dans le cadre de la crise sanitaire, pour lutter contre la pandémie de COVID 19.

Dès le printemps de l'année 2021, nous avons pu bénéficier d'un assouplissement de ces mesures. Cela a permis la tenue de quelques manifestations auxquelles les habitants de la commune ont été heureux de participer.

Il s'agissait notamment des opérations de fleurissement de la commune au printemps, ainsi que des décorations des villages pour les fêtes de fin d'année.

Je tiens, ici, à remercier chaleureusement l'ensemble des participants ayant œuvré pour ces occasions.

Pour ce qui concerne les cérémonies officielles des commémorations des 08 mai et 14 juillet, elles n'ont pas pu avoir lieu en présence du public, conformément aux préconisations imposées par la crise sanitaire.

Par suite d'un nouvel allègement des mesures sanitaires, ce n'est que le 09 octobre, que j'ai pu vous réunir à la salle des fêtes, lors d'une manifestation au cours de laquelle j'ai enfin pu procéder à la présentation des membres du Conseil Municipal, élus en 2020, ainsi que de l'ensemble du personnel municipal de la commune de TUGERAS-SAINT-AURICE.

A cette même occasion, nous avons pu aussi, tous ensemble, saluer Madame Sylvie MORANDIERE, qui quittait ses fonctions de cuisinière de la cantine scolaire, pour profiter d'une retraite bien méritée. A l'issue de cette cérémonie, nous avons tous pu partager un agréable moment de convivialité autour d'un vin d'honneur.

Concernant la commémoration du 11 novembre, le public était invité et il est venu nombreux. La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur servi à la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal, quant à lui, a procédé tout au long de l'année 2021 à la réalisation d'un certain nombre de projets, pour lesquels les travaux ont été programmés et entrepris. Le détail de ceux-ci vous est exposé dans les pages intérieures de ce journal.

A mon grand regret, en raison des nouvelles mesures sanitaires diffusées avant les fêtes de fin d'année, la cérémonie des vœux pour l'année 2022 n'a pas pu être organisée au cours du mois de janvier. Avec le Conseil Municipal, j'espère pouvoir réunir l'ensemble des habitants lors d'une rencontre ultérieure, dès que les circonstances liées à la crise actuelle seront plus favorables.

Nous devons tous continuer à nous préserver, dans le respect des consignes sanitaires et devons aussi garder confiance en des jours meilleurs qui reviendront, je l'espère, dans un très proche avenir.

Avec les membres du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2022, santé et prospérité.

**Prenez bien soin de vous !**

**Le Maire Pierre AMAT**



## MAIRIE & AGENCE POSTALE



☎ 05 46 49 44 50



✉ [tugeras.st.maurice@gmail.com](mailto:tugeras.st.maurice@gmail.com)

## MAIRIE & AGENCE POSTALE

<b>LUNDI</b>	Fermé au Public	Fermé au Public
<b>MARDI</b>	8 H 45 - 12 H 30	13 H 00 - 16 H 30
<b>MERCREDI</b>	8 H 45 - 12 H 30	Fermé au Public
<b>JEUDI</b>	8 H 45 - 12 H 30	Fermé au Public
<b>VENDREDI</b>	8 H 45 - 12 H 30	13 H 00 - 16 H 00
<b>SAMEDI</b>	9 H 00 - 12 H 00 ( 1 samedi sur 2 les semaines impaires )	Fermé au Public



# Commissions Communales

Voici les différentes commissions de notre commune, **les commissions communales** sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au Conseil Municipal. Elles sont un lieu de travail et d'étude et ne prennent pas de décisions indépendamment du Conseil Municipal. Chacune des commissions est présidée par le Maire Mr Pierre Amat.

**Gestion de la salle des Fêtes** : *Etablissement des états des lieux d'entrée et de restitution, établissement du règlement, tarification des locations.*

Pascal LAROCHE, Angélique BONNAUDEAU, Julien WARCHOLINSKI, Stéphane MAURIN

**Action sociale** : *Aides et soutiens aux personnes de la commune en difficulté.*

Agnès LARGEAU, Jeannie CHIRON, Pascal LAROCHE

**Urbanisme** : *La Commission urbanisme a en charge un travail d'étude et de préparation sur toutes les thématiques et dossiers en lien avec les questions d'Urbanisme. (Opérations d'aménagements publics et privées, actions en faveur de la qualité architecturale, gestion plu...)*

Donovan CHARTIER, Julien WARCHOLINSKI, Sylvain DÉTRY, Agnès LARGEAU

**Finances** : *Commission municipale chargée du budget de la commune.*

Angélique BONNAUDEAU, Jeannie CHIRON, Agnès LARGEAU

**Employés communaux** : *Gestion des employés et des tâches qui leurs incombent.*

Pascal LAROCHE, Agnès LARGEAU, Stéphane MAURIN

**Site internet - communication** : *Communication avec les habitants*

Angélique BONNAUDEAU, Julien WARCHOLINSKI, Sylvain DÉTRY, Olivier DAVID

**Fleurissement** : *Mise en valeur de la commune par la mise en place de massifs fleuris, l'entretien des espaces verts...*

Jeannie CHIRON, Agnès LARGEAU, Pascal LAROCHE

**Voirie** : *Gestion de l'entretien des routes, trottoirs, panneaux de signalisation etc...*

Pascal LAROCHE, Angélique BONNAUDEAU, Stéphane MAURIN

**Vigilance citoyenne** : *Ils sont chargés de signaler les faits ou comportements inhabituels, anormaux ou suspects.*

Olivier DAVID, Pascal LAROCHE

**Bâtiments communaux** : *Commission municipale chargée de l'entretien des bâtiments communaux (mairie, écoles, ateliers municipaux, logements).*

Donovan CHARTIER, Olivier DAVID, Stéphane MAURIN, Sylvain DÉTRY, Agnès LARGEAU, Pascal LAROCHE

# Ecoles et Garderie

## ECOLE :

Au 1er janvier 2021, l'équipe enseignante composée de :

- **Mme GROSSEAU-POUSSARD**, directrice et maîtresse des GS/CP.  
Accompagnée de **Mlle BARANGER** dans le cadre de service civique.
- **Mme MICOU**, maîtresse des PS/MS

L'école accueillait alors 36 élèves mais aussi la présence des employés communaux :



- **Mme MORANDIERE** (cantinière)
- **Mme PLAT** (ATSEM)
- **Mlle CHIRON** (surveillance pause méridienne - garderie matin et soir)
- **Mme HUSSON** (surveillance pause méridienne)

Durant l'été, la municipalité a acheté de nouveaux mobiliers : étagères, armoires, meubles casiers ainsi que de nouvelles couchettes pour la sieste des petits.

Pour suivre l'ère du numérique, l'école a été équipée d'un tableau numérique, de tablettes et d'ordinateurs portables pour un montant de 9600 € TTC, subventionné par l'Etat, à hauteur de 70% du montant H.T. soit 8000 € H.T.

A la rentrée 2021-2022, nous avons la même équipe enseignante cependant des changements ont été effectués, ce sont les suivants :

- accueil d'un niveau supplémentaire (CE1)
- remplacements d'employées faisant suite à une fin de contrat et à un départ en retraite

Les élèves de PS, MS, GS sont pris en charge par Mme MICOU accompagnée de Mme PLAT (ATSEM), quant aux CP et CE1, ils sont avec Mme GROSSEAU-POUSSARD.

L'école totalise donc 48 élèves pour cette nouvelle année scolaire.

Depuis le 1er septembre, **Mme BLANCHET** remplace Mme HUSSON, qui était en fin de contrat. Mme BLANCHET reprend les mêmes fonctions avec la surveillance dans le bus matin et soir. Elle assure aussi 4h/semaine d'aide à la cantine.

Du fait de l'augmentation du nombre d'élèves, Mlle CHIRON, en charge de la garderie, effectue aussi en plus des heures d'aide aux enseignantes, ce qui leur permet d'accorder plus de temps aux enfants individuellement ou par petits groupes.

Au 1er octobre, nous avons accueilli **Mr SOCCIO** aux fonctions de responsable de la cantine scolaire. Il succède à Mme MORANDIERE qui a pris une retraite bien méritée.

Par suite d'un plan de relance mis en place par le gouvernement, la cuisine de l'école a bénéficié de l'achat de matériels pour la préparation des repas. Cette aide de l'Etat a permis d'investir 3000 € subventionnés à 100%. Le Conseil Municipal mais un point d'honneur sur la confection des repas avec des produits frais et bio en privilégiant le circuit court, avec l'aide de producteurs locaux pour une découverte de goûts et de textures divers et variés.

De quoi raviver les papilles de nos petits écoliers !



## GARDERIE :

Il est possible d'inscrire son/ses enfant(s) en cours d'année, pour cela, vous pouvez vous rapprocher de la surveillante de la garderie **Mlle CHIRON**.

Ce service payant (0,25 € le quart d'heure) a été mis en place pour tous les enfants du RPI (école de Saint-Simon de Bordes et école de Tugéras-Saint-Maurice)

Rappel des horaires de la garderie :

- le matin : de 7h30 à 8h40
- le soir : de la fin de la classe jusqu'à 19 h 30

**Cantine Scolaire** : Participation au journal communal de notre nouveau chef

Après 20 ans de service en tant que chef de cuisine au collège de Mirambeau, je suis heureux de cuisiner pour les petits de la cantine scolaire de Tugéras. J'essaie au maximum de travailler avec des produits frais, locaux, bio et de saison, afin de leur faire découvrir une multitude de saveurs de nos régions et du monde.

Eh oui ! le plaisir de manger peut aussi participer au plaisir d'aller à l'école.



Paolo SOCCIO



Ecoles de Tugéras 5 rue des écoles 17130 Tugéras Saint Maurice

Tél. : **0546492651** ; Courriel : **ce.0171234Z@ac-poitiers.fr**

Délégués de la commune au RPI :

- Sylvain DÉTRY et Angélique BONNAUDEAU délégués titulaires
- Pierre AMAT et Olivier DAVID délégués Suppléants.



# Urbanisme et Voirie

## 2021 : LES TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE

Durant l'été des travaux d'entretien d'enrobé ont été réalisés sur tout le territoire de la commune par les agents municipaux, des conseillers ainsi qu'avec l'aide de plusieurs habitants de la commune, que nous remercions.

Cette année, les nids de poules ont été bouchés grâce à l'application d'enrobé à froid pour un coût de : 2136 €. Une couche de point-à-temps\* a été appliquée par une entreprise spécialisée, coût : 10967 €, afin de pérenniser les réparations effectuées.

Du calcaire a été déposé sur les chemins, là où cela était nécessaire, coût : 1321 €.

Le chemin dit de RAPION a été entièrement refais pour un coût de : 37111 €.

\* Lors d'une réparation de chaussée au « point-à-temps », l'ouvrier répand une émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité.

TOUS ces travaux ainsi que ceux de l'année dernière ont été subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 45 % du montant hors taxes.

Un nouveau véhicule d'occasion a été acheté pour un montant de 11000 €, par la commune, afin de remplacer celui qui a été volé en octobre 2021, lors du cambriolage des bâtiments communaux. C'est un Berlingo CITROEN, qui est équipée d'une galerie de toit et possède un intérieur aménagé.

Pour ce qui concerne les nombreuses coupures d'eau qui ont perturbé la commune durant l'année 2021, des travaux sont déjà effectués ou vont l'être prochainement, selon les secteurs :

- Pour les lieux dit : « chez GODET » et « chez GOMBAUD », les travaux sont terminés. Cette opération fait partie du dossier « entité Saint-Simon-de-Bordes », déposé auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, dans le cadre de l'appel à projet « plan de mesures incitatives pour l'eau- Renouvellement des réseaux ».

**- Pour le bourg de TUGERAS, ainsi que les villages « chez TEXIER » et « chez RENOLLEAU » les travaux devraient commencer, selon le planning du Syndicat des Eaux, à la fin de l'année 2022.**

# Cérémonies

À la suite des limitations imposées par la covid-19 les cérémonies du 08 mai et du 14 Juillet n'ont pas eu lieu en présence de public. Elles se sont déroulées en comité restreint uniquement, deux anciens combattants, le Maire, les Adjoints au Maire et une partie des Conseillers Municipaux.

Par suite d'un nouvel allègement des mesures sanitaires, ce n'est que le 09 octobre, lors d'une manifestation à la salle des fêtes, que les habitants de la commune ont pu être réunis pour la présentation des membres du Conseil Municipal, élus en 2020, ainsi que de l'ensemble du personnel municipal de la commune.

A cette même occasion, nous avons pu aussi, tous ensemble, saluer Madame Sylvie MORANDIERE, qui quittait ses fonctions de cuisinière de la cantine scolaire, pour profiter d'une retraite bien méritée. A l'issue de cette cérémonie, nous avons tous pu partager un agréable moment de convivialité autour d'un vin d'honneur.

Concernant la commémoration du 11 novembre, le public était invité et il est venu nombreux. La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur servi à la salle des fêtes.



# Fleurissement

Au printemps 2021, lors des deux journées des 23 avril et 22 mai 2021, avec un groupe de bénévoles et des membres du Conseil Municipal de la commune, une opération fleurissement des deux bourgs de TUGERAS et de SAINT MAURICE a eu lieu.

L'ensemble des lieux de fleurissement a été revu et remanié, notamment les parterres de fleurs de la salle des fêtes et de l'église de TUGERAS, ainsi que de l'église de SAINT MAURICE. Les bacs en pierre qui étaient installés dans les centres et aux entrées des deux bourgs ont été déplacés, pour être redispesés plus harmonieusement dans chaque zone de notre commune.

Pour compléter le fleurissement des deux bourgs, la commune a acquis des colonnes de vasques qui ont été installées auprès de chaque monument aux morts. Le coût 2021 de ce fleurissement consiste dans l'achat des colonnes de vasques pour un montant de 3493,20 € et des plants des diverses fleurs pour un montant de 2217,45 €.

A noter que ces dépenses ont fait l'objet d'une subvention de 45 % de la part du Conseil Départemental de la CHARENTE-MARITIME. Avec le Conseil Municipal, je souhaite ici le remercier pour cette aide financière qui participe à rendre notre commune plus attrayante.

Du fait de la précieuse participation des bénévoles lors des journées de plantation des fleurs, nous avons pu économiser sur la main-d'œuvre, dont le coût aurait augmenté de façon importante les dépenses dévolues au fleurissement, si la commune avait dû faire appel à des professionnels spécialisés dans les espaces verts.

Le Conseil Municipal et moi-même remercions de nouveau très chaleureusement l'ensemble des bénévoles pour leur contribution.

Pierre AMAT



# Décorations de NOEL

A l'occasion des fêtes de NOEL 2021, des petits sapins fabriqués avec du bois de récupération de palettes ont été décorés et installés dans les différents villages de Tugéras-Saint-Maurice, par une équipe de Conseillers et d'employés Municipaux, ainsi que de plusieurs bénévoles que nous remercions pour leur participation.

Les décorations « faites maison » confectionnées pour le NOEL 2020 ont pu être réutilisées sur les sapins en bois. Ces sapins avec leurs décorations pourront, à nouveau, servir pour les prochains NOEL.

Dans chacun des bourgs de Tugéras et de Saint-Maurice de Laurençanne, un grand sapin a été décoré et équipé de personnages de NOEL ainsi que de décorations lumineuses.

Comme chaque année, les guirlandes et décorations lumineuses de NOEL ont été installées dans les deux bourgs par les membres du Conseil Municipal.



# Associations

## GYM ET SANTE :

2021, cette année encore les activités de Gym et santé ont été très perturbées par le covid. Après un arrêt de plus de 6 mois, nous avons pu reprendre nos séances de gym hebdomadaires en juin, et avons continué en juillet et août.

Depuis le mois de septembre nos séances de gym sont assurées par une professeure diplômée. Celles-ci se déroulent toujours le mercredi de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes. Les séances sont variées, renforcement musculaire, Zumba et autres exercices sont au menu de nos rendez-vous, lors desquels nous utilisons différents accessoires tels que steps, ballons, bâtons, élastiques.

C'est avec regret que cette année comme en 2020, en raison de la crise sanitaire, nous n'avons pu organiser ni notre randonnée ni la bourse aux vêtements et jouets.

En mai 2022, toujours en fonction de l'évolution du contexte sanitaire nous espérons pouvoir organiser notre randonnée « LA LAURENCANNE » et pourquoi pas la bourse aux vêtements à l'automne.

Les membres de « Gym et santé » présentent leurs meilleurs vœux à tous les habitants de Tugéras-Saint-Maurice. Que cette nouvelle année apporte santé, bonheur et soit pleine d'espoir pour un avenir serein.

Martine Chasseloup

Pour tous renseignements appelez le **06 04 40 68 72**

Et par courriel [gymetsante@gmail.com](mailto:gymetsante@gmail.com)





L'année 2020 s'est révélée quasi inexistante dans le domaine de la culture comme dans bien d'autres domaines d'ailleurs. Notre association "La Source" a été empêchée de jaillir et de s'écouler. Elle n'a pu exercer son activité théâtrale que deux fois avant le 15 mars de cette année-là, date du début du premier confinement. Il en fut de même pour le groupe « Recipe Rock ». Puis « La Source » s'est un peu endormie, covid oblige, sans pour autant se tarir. Elle s'est réveillée dès septembre 2021 en préparant un nouveau spectacle de "Micmac et Castagnettes" qu'elle a joué en Gironde, à Reignac le 20

novembre dernier. Le public, malgré les contraintes sanitaires, était présent, nombreux et enthousiaste. Merci à la municipalité de Tugéras de mettre aimablement la Salle des Fêtes à notre disposition pour nos répétitions qui ont lieu le mercredi soir à partir de 20h.

Avant de clore notre tournée avec cette pièce, peut-être pourrions-nous envisager de la rejouer à Tugéras pour ceux qui n'auraient pas été disponibles la première fois.

En attendant, nous formulons des vœux pour que, en 2022, tous les membres des associations Tugerassiennes puissent se retrouver et exercer leurs activités à plein temps.

Bonne année et BONNE SANTE à tous.

Marie-Claire MICHEL (présidente de "La Source")

Courriel : [lasource17@free.fr](mailto:lasource17@free.fr)



En raison de la crise sanitaire, nos activités ont été réduites à l'organisation du marché de producteurs, le vendredi 16 juillet. La soirée était animée musicalement par le groupe ALYX DRO, concert financé par la Communauté de Commune de Haute-Saintonge, dans le cadre des Estivales.

Les membres de Détente et Loisirs avaient installé des tables et des chaises afin que les visiteurs puissent profiter de la restauration proposée par Cyril LANDREAU et son camion gourmand « La Cantina ».

Douze producteurs ont participé et une cinquantaine de visiteurs se sont déplacés. Pour une première édition nous sommes très satisfaits du résultat.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le vendredi 19 novembre à 18h30. Lors de cette assemblée, le bureau a été renouvelé car trois membres étaient sortants :

- Agnès LARGEAU
- Éric MAGNAND
- Laurent CHASSELOUP

Aucun candidat ne s'est porté volontaire pour remplacer ces 3 membres sortants, ils ont donc été réélus respectivement au même poste, afin de continuer à faire vivre l'association.



Pour l'année 2022, nous espérons fortement pouvoir organiser des manifestations.

Plusieurs projets sont à l'étude, comme :

- Une soirée Karaoké,
- Des sorties à la journée : visite du jardin d'Eyrignac, du château de Vilandry, du Zoo de Beauval, etc.
- Le maché de producteurs,
- Un repas dansant à thème, paella, entrecôte frite,
- Un loto,

Les idées ne manquent pas.

Dès que la programmation sera établie nous ne manquerons pas de vous en faire part.

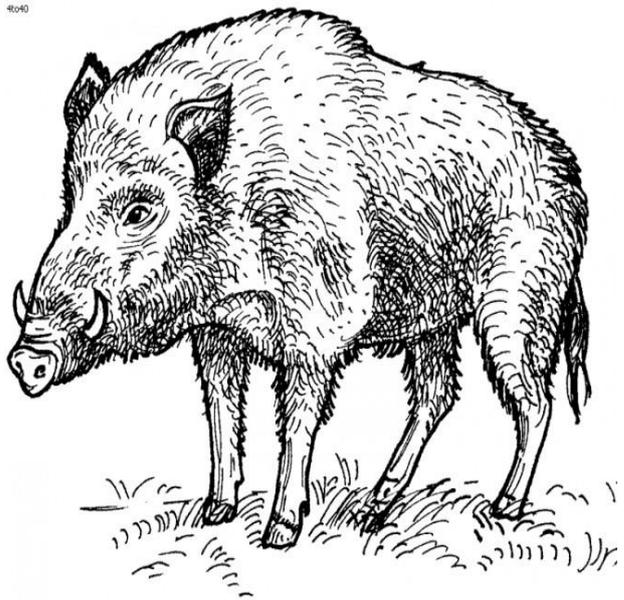
Les membres de Détentes et Loisirs vous souhaitent une très bonne année, et plein d'espoir pour 2022.

Téléphone : **06.77.41.51.67**

Agnès LARGEAU (Présidente)



### L'ACCA toujours à l'affut



La saison 2021 – 2022 a débuté sur les chapeaux de roues, avec le prélèvement de douze sangliers et huit chevreuils, ainsi que trois renards.

Ceci grâce à une surveillance journalière de la nouvelle équipe, venue nous rejoindre, ainsi qu'à la participation des propriétaires qui ont bien communiqué les informations à notre président.

La poursuite de la crise sanitaire nous a contraint à limiter les manifestations, donc peu de rentrée d'argent.

Nous tenons à remercier la municipalité pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour le piégeage des ragondins dont la population, en hausse constante, occasionne des dégâts sur les cultures.

L'ACCA vos souhaite tous ses meilleurs vœux de bonne année 2022.

Freddy HUSSON (président de l'ACCA)



## Création de l'association : « Préservons la vie de notre campagne »

Quel choc que ce « sapin de Noël » de plus de 120 m sorti brutalement de terre, au milieu de notre belle vallée !...

La création de l'association « Préservons la vie de notre campagne » est devenue une évidence.

Son objectif : s'opposer légalement au projet éolien de la commune de COUX, défendre l'environnement, protéger le patrimoine, les espaces naturels, la qualité des paysages, le cadre de vie, la propriété, la tranquillité, la santé et la sécurité des habitants de ce territoire, et, de lutter contre tous projets incompatibles avec les sites remarquables, paysages, monuments, équilibres biologiques, espèces animales et végétales.

Le nombre sans cesse croissant des adhérents, la pertinence et le succès des articles de presse parus à la suite des réunions d'information, nous confortent dans la nécessité et la justesse de notre engagement.



Lors de l'Assemblée constitutive le 14 décembre 2021 le Conseil d'administration a désigné les premiers membres du bureau suivants :

Président : Bernard LARGEAU,  
Vice-président : NOL - Arnauld VAN DER DONCK,  
Secrétaire : Marie Béatrice CASEAU,  
Secrétaire-adjointe : Brigitte CHALOM,  
Trésorier : Max BOUYER,  
Trésorier-adjoint : Maurice CHALOM.

Renseignements :  
Bernard LARGEAU  
7 Hameau chez Dupas  
17130 Tugéras - Saint-Maurice  
TÉL : 05 46 49 43 38  
MOB : 06 32 03 87 16  
Courriel : [largeaubernard@orange.fr](mailto:largeaubernard@orange.fr)



# Etat civil

## Naissance



- Le 21 septembre 2021, Juline WARCHOLINSKI

- Le 26 octobre 2021, Anaé CHARRASSIER

Dont les parents résident en notre commune.

*Toutes nos félicitations aux parents !*

## Mariages



- Candyce BAILLY et Sophie BALIKI, mariées le 28 août 2021

*Toutes nos félicitations aux mariées !*

## Décès



- Le 25 janvier 2021, Madame AUDUBERTEAU Marie, Rose, 89 ans

- Le 24 juillet 2021, Monsieur BROSSARD Claude, Joseph, 76 ans

- Le 26 juillet 2021, Madame ROBERT Marie, Yvette, 61 ans

Domiciliés en notre commune.

*Nos sincères condoléances aux familles.*



# Infos Diverses

## **Repas des ainés :**

Comme en 2020 et en raison du contexte sanitaire de cette fin d'année 2021, le repas des ainés n'a pas eu lieu pour la deuxième année consécutive. Le Conseil Municipal a donc reconduit sa décision d'offrir aux ainés de la commune, des « colis gourmands » composés de produits Français fournis par l'entreprise LAREDY du Sud-Ouest.

## **Recensement 2021 :**

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons, après une large concertation auprès des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report.

## **Coordonnateur Autonomie :**

La Coordinatrice d'Autonomie Sabrina Sanz est l'interlocutrice de toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, leurs familles, leurs aidants, ainsi que toutes personnes majeures qui souhaitent faire une première demande ou un renouvellement de dossier MDPH.

*Du lundi au vendredi de 9h/12h et de 13h30/17h au 05 46 48 90 12. Courriel : [sabrina.sanz@charente-maritime.fr](mailto:sabrina.sanz@charente-maritime.fr).*

**J'achète en haute Saintonge :** Pour soutenir l'économie locale durement touchée par les conséquences de la crise sanitaire, la communauté de communes de la Haute-Saintonge a lancé le site [achetezenhautesaintonge.fr](http://achetezenhautesaintonge.fr), une plateforme de e-commerce accessible gratuitement à l'ensemble des artisans et commerçants du territoire.

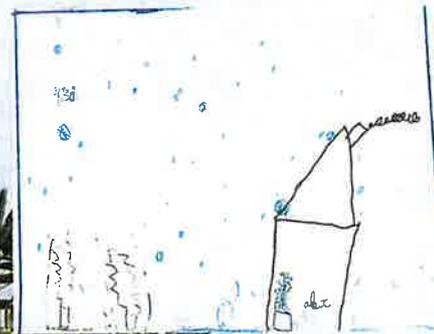
[www.Achetezenhautesaintonge.fr](http://www.Achetezenhautesaintonge.fr)  
[contact@achetezenhautesaintonge.org](mailto:contact@achetezenhautesaintonge.org)

## **Recensement Citoyen (militaire) :**

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie, (ou auprès de son Consulat, lorsqu'il réside à l'étranger), en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés.

**Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics** (Baccalauréat, permis de conduire, etc...).

*Pièce à prévoir : une pièce d'identité (Carte d'identité/Passeport) ou livret de famille ou acte de naissance.*



Imprimé par nos soins  
Ne pas jeter sur la voie publique  
Mairie de Tugéras Saint Maurice